

ASSURANCE-VIE

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

PIERRE DE TOUCHE

(Suite)

Ce fut ensuite le tour d'un ingénieur civil, ancien élève de l'école Polytechnique, qui, à la suite d'un brillant examen, avait été signalé par ses professeurs au Ministère des travaux publics, pour la direction des travaux d'un nouveau port.

Il venait d'être engagé pour 5 ans, avec un traitement annuel de \$5000. Ce jeune homme était redevable de sa bonne fortune au dévouement d'une de ses sœurs, qui avait renoncé en sa faveur à sa modeste héritage paternel, pour lui permettre de continuer ses études. Il était donc certain d'amasser durant cinq ans, une petite fortune. Mais pour satisfaire à d'honorables scrupules de conscience, il venait souscrire un contrat aux termes duquel la Compagnie était chargée de compter, dans le cas de son décès, \$10,000, à sa sœur.

Ce dernier client avait aussi bonne mine, et paraissait jouir de la même satisfaction intime que le jovial entrepreneur qui l'avait précédé.

« Voilà deux candidats, dis-je à Frédéric, qui seront certainement acceptés par votre médecin ; mais qu'arriverait-il si c'était le contraire ? Il me semble qu'un avis défavorable doit avoir de bien fâcheuses conséquences pour la santé du refusé ».

Mon ami me répondit qu'il n'avait jamais rien vu de pareil, grâce au tact du docteur de la Compagnie ; il me cita même plusieurs cas où cette formalité de la visite médicale a sauvé la vie des personnes qui s'y étaient soumises, en leur révélant les premiers symptômes d'une maladie encore lente, à laquelle elles auraient succombées si elles n'eussent été prévenues à temps. Il avait appris cela par les intéressés eux-mêmes, car il paraît que le médecin de la Compagnie garde le secret professionnel le plus absolu sur les résultats de son examen ; il donne son avis sans le motiver. Les employeurs n'ont jamais connaissance du refus s'il y en a un.

Nous fûmes tirés de cet entretien par un bruit sec et bien rythmé de deux petits talons de cuivre et par le séduisant accompagnement d'une traîne de soie sur le parquet. Le souvenir des précédents visiteurs disparut vite, à l'arrivée d'une jeune et jolie femme qui, s'adressant à mon chef de bureau d'un petit air délibéré, quoique d'un ton de voix embarrassé, lui demanda si elle pouvait lui parler en particulier au sujet d'une assurance.

Frédéric lui ayant répondu que j'étais de la maison, et moi m'étant penché sur mon buvard comme un homme entièrement absorbé par sa besogne, quoique j'ouvrisse mes deux oreilles avec la plus impatiente curiosité, la gracieuse visiteuse reprit un peu de hardiesse et se décida à exposer l'objet de sa démarche.

Elle est artiste lyrique. Née à Montréal, où son père était luthier, elle y a laissé une nièce de deux ans, orpheline. Cette enfant est élevée par sa grand-mère dont la position est très modeste. Mlle X... peut compter, dans une certaine mesure sur la générosité et sur le dévouement de ses parents pour le cas où elle serait prématurément enlevée à sa nièce. Ils continueraient sans doute de pourvoir à son éducation, mais ils n'auraient pas assez de fortune pour la doter.

Elle avait entendu dire qu'on pouvait remédier à cet éventualité au moyen d'une assurance, et elle désirait avoir des renseignements précis et complets à ce sujet.

Frédéric lui conseilla une opération assez ingénieuse, une assurance à terme fixe, si je me souviens bien : c'était une assurance à double effet, qui lui permettrait, si elle était encore vivante à la majorité de l'enfant, de recevoir elle-même la dot qu'elle lui destinait, et qui, dans l'éventualité contraire, constituerait cette même dot en faveur de l'enfant, sans que personne à l'avenir n'eût rien à payer pour cela.

La jeune tante écoutait avec les yeux les plus intelligents du monde ; elle saisissait les plus ardues détails de l'affaire, et elle les discutait comme elle aurait fait s'il se fut agit d'un engagement pour une saison théâtrale.

Rien n'est curieux et digne d'observation comme la vue de ces natures frêles, romanesques, enclines à toutes les folies par dessus tout, absolument

ignorantes des choses de la vie, habituées cependant à lutter seules contre les événements, et à compter comme des caissiers de banque.

C'est un contracté qu'on rencontre chez tous les êtres faibles qui ont eu à supporter, sans soutien, la lutte pour l'existence.

Je restais pensif à son départ, lorsque j'entendis frapper doucement à la porte.

Encore une femme, dis-je avec un sourire de contentement.

C'était un officier dragons.

La précédente visiteuse avait embaumé notre bureau, celui-ci, l'illumina avec l'or de ses épauettes et l'éclat de ses boutons et de ses décorations.

C'est bien ici qu'on s'assure ?

Oui, mon capitaine.

Je voudrais assurer mon père.

Quel est l'âge de Monsieur votre père ?

Soixante-douze ans.

Cela lui coûtera bien cher.

Je regrette, en ce cas, de vous avoir dérangé, mais on m'avait dit que pour peu de chose par an, je pouvais lui acquérir \$250.00 de rentes payables après mon décès.

Je vous comprends, maintenant ; vous désirez vous assurer au profit de votre père, c'est ainsi que nous disons dans notre langage d'assureurs :

L'assurance reposera sur votre tête ; mais, en réalité, c'est Monsieur votre père qui sera l'assuré, puisque le contrat lui garantira la jouissance d'une rente viagère de \$250.00, dans le cas où vous mourriez avant lui, contrairement aux lois de la nature. En effet, pour une combinaison de ce genre, vous aurez une très faible annuité à payer.

Voilà justement ce que je voulais.

Frédéric lui indiqua le montant de la prime correspondant aux âges du fils et du père. « A ce pris-là, dit joyeusement l'officier, nous pouvons porter la rente à \$300.00, sans dépasser les prévisions de mon budget ».

Il prit rendez-vous pour la visite, et en se retirant, remit sa carte à mon ami.

« Sais-tu quel est ce jeune homme, me dit Frédéric, en venant s'asseoir après l'avoir accompagné : c'est le fils de l'Honorable T... , un cœur aussi noble que courageux. Je connais son histoire, ou plutôt celle de son père. Ce dernier était un viveur à la mode, un membre de tous les clubs, un amateur de courses qui a mangé une grande fortune en folies ; il est complètement ruiné, sa femme est morte de chagrin ; aujourd'hui il ne vit que grâce au dévouement de son fils. Le jeune homme s'impose les plus dures privations pour soutenir son vieux père que tant d'autres fils auraient maudit. Tu viens de voir jusqu'où va son amour filial (les rôles intervertis) ; il devrait dire son rôle paternel ».

En achevant cette explication, mon vieux camarade me regardait d'un air vainqueur ; il semblait me dire : Eh bien, es-tu assez éclairé ? L'expérience est-elle assez décisive ? Croiras-tu maintenant aux sentiments généreux et aux nobles dévouements.

Je te l'avoue, ma chère femme, je commençais à douter de la force de mes théories sceptiques : toute mon incrédulité n'avait pu tenir contre ce défilé de braves cœurs, et j'étais bien près de me reconnaître battu, surtout lorsque je comparais en moi-même la journée d'un assureur, à laquelle je venais d'assister, à celles que je passe ordinairement dans mon cabinet.

En quelques heures, Frédéric venait de contribuer à une série de bonnes actions ; il avait consolidé l'avenir de toute une famille, garanti le remboursement d'une dette d'honneur, préparé la dot d'une orpheline, mis un vieillard à l'abri de la misère. Dans le même temps, qu'aurais-je fait ? Commencé un procès, demander des comptes de tutelle à une veuve dissipatrice du bien de ses enfants, assigné un fils dénaturé en constitution d'une pension alimentaire pour ses vieux parents ; je me serais inscrit en faux contre un testament authentique, etc.

Ce que je viens de voir c'est la vertu de tous les jours, une vertu qui s'ignore et se pratique simplement, comme une chose ordinaire.

Je cherchais à dissimuler ma défaite, en feignant de me préoccuper surtout de ce fait que toutes ces personnes qui se présentaient pour s'assurer paraissaient jouir d'une excellente santé. J'aurais été disposé à croire le contraire. Je m'étais imaginé que les rares clients de l'assurance se composaient de quelques malheureux atteints d'un mal mortel, mais encore facile à cacher, qui n'hésitaient pas à payer deux ou trois primes pour enrichir leurs familles. Ils avaient au moins ainsi la satisfaction de se venger sur les assurances du triste sort qui leur était réservé.

« Voici le médecin de la Compagnie, me dit Frédéric, il t'expliquera mieux que je ne le pourrais moi-même, pourquoi nous n'avons affaire,